CHALLENGE KCB 2017

REGLEMENT

ARTICLE 1 : DEFINITION

L'association KARTING CLUB DE BOURBON organise un challenge en 2017 sur 4 épreuves de vitesse intitulé :

« **CHALLENGE KARTING KCB 2017** »

Tous les points non prévus à ce présent règlement relèvent du Code Sportif International, des codes sportifs et techniques de la FFSA.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout pilote qui désire participer à ce challenge doit :

- **être licencié** FFSA de l'année en cours (2017)
- **En faire la demande** écrite ou électronique conformément au règlement particulier de chaque épreuve
- **S'acquitter des droits d'engagement (100.00€ par épreuve*)**
- **respecter les règlements** sportifs du Challenge et des épreuves dans leurs formes comme dans l'esprit.

*Le droit d'engagement sera minoré de 50% (soit 50€) pour tout concurrent qui s'inscrira à sa quatrième épreuve du challenge.

ARTICLE 3 : CATEGORIES

3.1 Catégories ouvertes sur les 4 épreuves du challenge :

KZ2
KZ Master (32 ans et plus)
X30
ROTAX MAX – ROTAX EVO
Minime
Cadet

Une catégorie sera validée lors d'une épreuve à condition d'avoir au moins 3 pilotes engagés et réellement au départ des essais chronométrés.

(Précisions techniques en annexe)

ARTICLE 4 : CALENDRIER DES EPREUVES

Epreuve N°1 : Grand Prix Karting de la Plaine des Palmistes le 5 mars 2017

Epreuve N°2 : Grand Prix Karting de la ville de Saint Pierre le 02 juillet 2017

Epreuve N°3 : Grand Prix Karting de la ville de Saint Joseph le 24 septembre 2017

Epreuve N°4 : Grand Prix Karting de Saint Denis le 10 décembre 2017

Le Challenge sera validé sur le nombre d'épreuve réellement organisée (2 épreuves au minimum).

La totalité des épreuves organisées seront comptées pour le classement du Challenge. Le plus mauvais résultat sur une finale sera décompté.

ARTICLE 5 : PNEUMATIOUES

Pneus Slick : Chaque pilote pourra présenter 6 pneus « slick » au départ de chaque course qui seront pointés. 3 avants et 3 arrières.

Le type de pneumatique est défini par le règlement National pour les coupes de marque (ROTAX et X30) et les catégories Fédérales (Minime/cadet)

Une exception pour les KZ2 et KZ master sur la première épreuve (uniquement) : le type de pneumatique autorisé sera : le « VEGA SL4 rouge »*.

Pour les 3 autres épreuves c'est la réglementation Nationale qui sera appliquée : soit «les pneus « LeCONT LOZ »

Pneus pluie : 3 AV et 3 AR de marques libres

**voir annexe technique*

ARTICLE 6 : CARBURANT

Conforme à la réglementation Nationale

ARTICLE 7 : NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course sont libres et choisis lors de votre première inscription à une épreuve du Challenge. La priorité sur un numéro sera donnée au pilote ayant déjà participé aux compétions pendant l'année n-1 avec ce numéro. Le concurrent gardera son numéro sur l'ensemble du challenge.

ARTICLE 8 : PUBLICITE

Le KCB se réserve la possibilité d'apposer un marquage adhésif sur la partie avant du kart (*voir plan d'd'identification en annexe*) pour les partenaires du Challenge.

Les droits d'inscription à la course seront majorés de 100€ pour un concurrent qui refuse la publicité de l'organisation.

Une amende de 100€ sera infligée au pilote qui n'aura pas respecté la pause du marquage publicitaire (en nombre et en position)

ARTICLE 9 : DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves du challenge 2017 se dérouleront selon le format suivant :

Sur 1 journée

- 1 séance d'essai libre
- 1 essai chronométré
- BRIEFING
- 2 manches qualificatives
- 2 manches finales

Les nombres de tours et durée de chacune des séries seront déterminées dans le règlement particulier des épreuves qui tiendra compte en particulier de la longueur du circuit et du programme horaire de la journée.

Les 2 manches finales seront comptées comme 2 classements pour le challenge.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT

Dans chaque catégorie les pilotes marqueront des points à chaque épreuve de la façon suivante :

1er	100 pts	11ème	53 pts	21ème	33pts
2ème	85 pts	12ème	51 pts	22ème	31pts
3ème	75 pts	13ème	49 pts	23ème	29pts
4ème	70 pts	14ème	47 pts	24ème	27pts
5ème	65 pts	15ème	45 pts	25ème	26pts
6ème	63 pts	16ème	43pts	26ème	25pts
7ème	61 pts	17ème	41pts	27ème	24pts
8ème	59 pts	18ème	39pts	28ème	23pts
9ème	57 pts	19ème	37pts	29ème	22pts
10ème	55 pts	20ème	35pts	30ème	21pts

Le classement final s'obtient en additionnant les points obtenus sur chaque finale (soit 8 au maximum et 4 au minimum*). La plus mauvaise finale sera décomptée.

En cas d'ex-æquo au décompte final, les concurrents seront départagés en fonction de leur classement aux essais chronométrés de la dernière épreuve.

*Condition de validation du challenge

ARTICLE 11 : REMISE DES PRIX

A l'issu de chaque épreuve, les 3 premiers de chaque catégorie (au minimum) seront récompensés à condition d'être présent(1). Des lots en nature pourront également être distribués par des partenaires.

En fin d'année, à l'issu(3) de toutes les épreuves organisées et dans les conditions de validation du challenge :

- Les 3 premiers**(1)** de chaque catégorie seront récompensés (coupes, trophées, etc...)
- Les premiers**(1)** de chaque catégorie se verront offrir une aide**(2)** à la participation à la compétition intitulée « KARTMAG » en 2018.

(1)*L'absence à une remise des prix peut être justifiée (hospitalisation, hors département, décès d'un proche, etc ..) dans ce cas le prix pourra être remis à un mandataire désigné par le concurrent absent.*

Dans les autres cas de figure le concurrent perd le bénéfice de ses prix

(2) Cette aide comprend :

- le billet d'avion Réunion/Métropole AR
- les frais d'inscription à l'épreuve

Cette offre ne pourra être effective que si la catégorie ait été validée sur toutes les épreuves du challenge (article 3).

(3) la remise des prix finale se déroulera entre le 10 et le 20 décembre 2017

Au cas où le premier d'une catégorie ne peut ou ne veut bénéficier de cette aide, elle sera proposée au second puis au troisième.

Protocole podium

Pendant toute la durée de la remise des prix d'une épreuve le pilote devront porter uniquement la combinaison fermée et chaussures fermées (ou bottines). Le non respect de cette règle entrainera une pénalité de 50.00€ à devoir au club organisateur.

ARTICLE 12 : RECLAMATIONS

Conformément au code sportif National

ANNEXES TECHNIOUES

Application des règlements techniques Nationaux

Avec les précision ou aménagements suivants :

A) Bride de fixation du spoiler AV « décrochable » :

Pas obligatoire sur les courses du challenge.

B) Pneumatiques : réglementation Nationale appliquée dans le Challenge*

Minime : VEGA Cadetti (slick)
Cadet : Bridgestone YDS (slick)
KZ2 : LeCont LOZ (slick) – LW (Pluie)
ROTAX MAX : MOJO D3 2017 (slick) – W2 (pluie)
X30 : KOMET K1H (slick) – K1w (Pluie)

Exception pour la première épreuve en **KZ2 et **KZ2 Master** ou les pneumatiques obligatoires seront les « VEGA SL4 rouge ». L'organisateur propose de fournir ces pneus au tarif de 165.00€ le jeu de 4 ou 245.00€ le jeu de 6.*

Les pilotes sont libres de les acheter chez un autre fournisseur.

C) POIDS MINIMUM :

Application de la réglementation Nationale 2017

Rappel :

KZ2 : 175 Kg

KZ2 Master : 180 Kg

X30 Junior : 145 Kg

ROTAX MAX : 160 Kg

CADET : 130 Kg

Minime : 105 Kg

D) ROTAX MAX : « Moteur »

Réglementation Technique Nationale dans sa **configuration 2016**. A savoir concernant les cylindres :

Le cylindre doit être marqué du logo ROTAX, avec le code d'identification 223 997 ou 223996 ou 223993. **Les cylindres avec le code d'identification 223 996 ou 223 997sont autorisés jusqu'au 31.12.2016.**

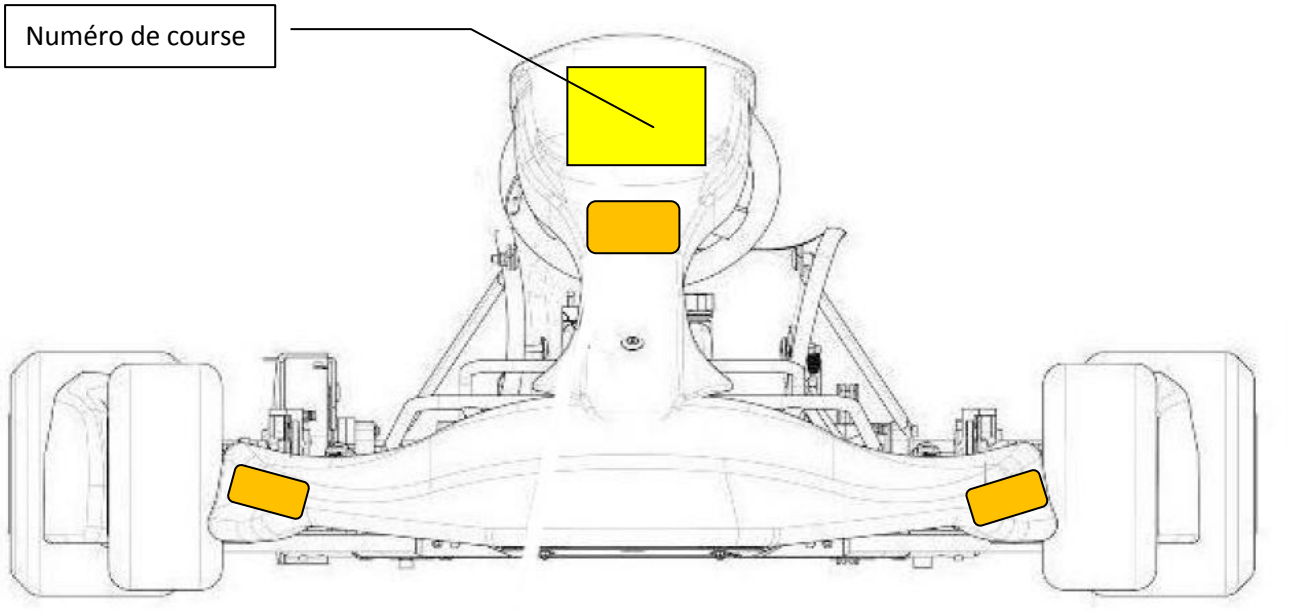


Les cylindres avec un code de fonderie à 2 lettres sont autorisés (☑). **Les cylindres avec un code de fonderie à chiffre(s) sont autorisés jusqu'au 31.12.2016(⊘).**



Non appliqué dans le Challenge KCB 2017

E) PLAN D'IDENTIFICATION



Réserves marquage publicité organisateur